

## Jean-Baptiste André Godin au directeur du Comptoir d'escompte de Paris, 28 janvier 1884

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (23)

Collation2 p. (491r, 492v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au directeur du Comptoir d'escompte de Paris, 28 janvier 1884, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/02/2026 sur la plate-forme EMAN :  
<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/51436>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[28 janvier 1884](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)  
Destinataire [Comptoir d'escompte de Paris](#)  
Lieu de destination 14, rue Bergère, Paris  
Scripteur / Scriptrice [Inconnu](#)

## Description

Résumé Sur les obligations de la Compagnie universelle du canal interocéanique de Panama de Marie Moret.  
Support La signature de la lettre n'est pas copiée.

## Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Personnes citées [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

---

Guise 28 Janvier 1884

491

Monsieur le Directeur  
du Comptoir d'Escompte  
à Paris

En possession de votre lettre du 26 et  
je suis étonné de son contenu.

Ma lettre vous demandant de transcrire  
au nom de Madame Moret et au nom de  
obligations à Paris vous disait de faire  
le nécessaire et de prendre les fonds sur le  
compte courant Godin et C°

Dans les premiers jours d'Octobre j'ai  
bien reçu trois séparées constatant le  
pouvoir évidemment mais c'est tout

je suppose que le nécessaire fait et je fus  
surpris de voir par le dernier compte courant  
adossé à Godin et C° qu'il n'en était rien  
qui a donné lieu à ma lettre du 18

Les bureaux de la société pas plus que  
moi n'ont reçu la lettre à l'agence Paris  
faites attestation qui démontre indiquer le  
nombre d'obligations attribuées à mes  
souscriptions.

Il n'est désagréable d'abord à payer  
un intérêt à 6  $\frac{1}{4}$  % sur des bourses dont que  
vous devez faire en temps utile avant les

264

fonds nécessaires à votre disposition.  
Tousi je conseille, Monsieur, que vous  
ferez régulariser cette somme de 260  
livres et que par un prochain courrier  
vous m'en adresserez la rectification ainsi  
que le duplicata de la lettre que j'aurais  
du recevoir dans les premiers jours d'Octo-  
bre.

Encluez les trois rectifications N° 3, 72  
641 et 642 signées

Veuillez, Monsieur, agréer  
l'expression de ma franche considé-  
ration